



facilitateur d'implantation

Communiqué de presse

Genève, le 8 avril 2025

DÉFI'25 : L'appel à projets sur l'économie circulaire et les circuits courts est ouvert

La Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) lance la 3^e édition de son appel à projets DÉFI'25 sur le thème de l'économie circulaire et des circuits courts. Ce concours est ouvert aux entrepreneurs, artisans, chercheurs ou associations qui sont encouragés à proposer des solutions innovantes pour optimiser l'utilisation des ressources. Le premier prix sera récompensé d'un montant de CHF 15'000.- ! Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2025.

Un appel à projets pour réinventer l'utilisation des ressources

Fidèle à sa mission de soutien à l'innovation industrielle et artisanale, la FTI invite les acteurs engagés à imaginer des solutions concrètes pour favoriser une production locale et durable. Le thème 2025, « Économie circulaire et circuits courts : comment optimiser l'utilisation des ressources ? », encourage notamment les projets qui :

- **recyclent** des ressources pour leur donner une seconde vie
- **réutilisent** ou revalorisent des ressources, des matériaux ou des composants existants dans leur chaîne de production
- **collaborent** en circuits courts pour mutualiser des infrastructures, des ressources et/ou réduire les déplacements.

Qui peut participer ?

L'appel à projets est ouvert à toute personne physique ou entité associative, académique, publique ou privée pour laquelle le projet apporte une solution pertinente sur la thématique du concours et a un lien direct ou indirect avec le secteur secondaire (industrie et artisanat). Le projet doit également être implémenté ou prévu dans les zones industrielles genevoises.

Prix

Pour récompenser les initiatives les plus innovantes et impactantes, la FTI décernera trois prix :

- **1^{er} prix : CHF 15'000.-**
- **2^e prix : CHF 10'000.-**
- **3^e prix : CHF 5'000.-**





facilitateur d'implantation

Jury d'experts

Les lauréats seront sélectionnés par un jury d'experts composé de cinq personnalités reconnues dans les domaines de l'industrie, de l'économie circulaire et de l'innovation :

- Albert Merino-Saum, Adjoint scientifique à la Direction de la Durabilité et du Climat (DDC)
- Anthony Bouet, Président de la Commission énergie et environnement de la CCIG
- Caroline Widmer, Directrice de -Pulse Incubateur HES
- Cédric Lovis, Responsable Clientèle Construction & Immobilier chez UBS
- Delphine Louillet, Présidente du jury et Référente écoParc et durabilité.

Calendrier et dépôt des candidatures

- Clôture des candidatures : 15 juin 2025 à minuit
- Remise des prix : 16 octobre 2025 lors de la Rencontre annuelle de la FTI.

Pour plus d'informations et le dépôt des dossiers de candidature, rendez-vous sur le site officiel de la FTI : https://www.ftige.ch/le_defi_2025/

Contacts presse

Voxia

Nathalie Favre

nathalie.favre@voxia.ch

076 680 22 73

FTI

Jean-Manuel Mourelle

jean-manuel.mourelle@ftige.ch

078 619 21 29

À propos de la FTI

La FTI est un établissement public autonome qui planifie, développe, équipe et gère l'ensemble des périmètres industriels du canton. Elle veille à proposer des surfaces de production à des prix compétitifs, aussi bien pour des artisans que des PME ou des groupes industriels. Elle accompagne l'implantation et le relogement des entreprises, favorisant l'émergence de projets immobiliers novateurs et durables, dans un souci de diversité économique et de qualité de vie des utilisateurs. La FTI est également chargée de mettre en œuvre les principes d'écologie industrielle et pilote la transition des zones industrielles en écoParcs.



Av. de la Praille 50 | 1227 Carouge